

AVIS PUBLIC

N° 2021-001

Calendrier des séances ordinaires du conseil

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

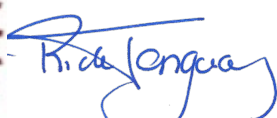
Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal est adopté comme suit :

Mois de l'année	Séances publiques à compter de 20 h
Séances de janvier	18 janvier 2021
Séances de février	15 février 2021
Séances de mars	15 mars 2021
Séances d'avril	19 avril 2021
Séance de mai	17 mai 2021
Séances de juin	21 juin 2021
Séances de juillet	5 juillet 2021
Séances d'août	30 août 2021
Séances de septembre	20 septembre 2021
Séances d'octobre	18 octobre 2021
Séances de novembre	15 novembre 2021
Séances de décembre	20 décembre 2021

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 5^e jour de février 2021.



Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,



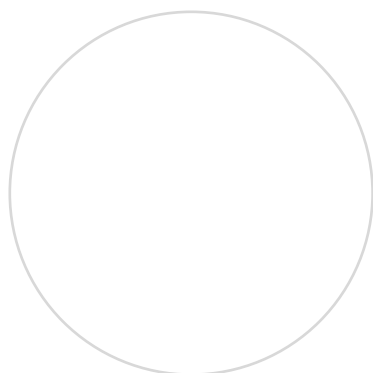
Rick Tanguay

Certificat de publication

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie sur mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public n° 2021-001, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du _ février 2021.

De plus, le _ février 2021 une copie du présent avis a été affichée sur site internet de la municipalité.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce _^e jour de février 2021.



Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay